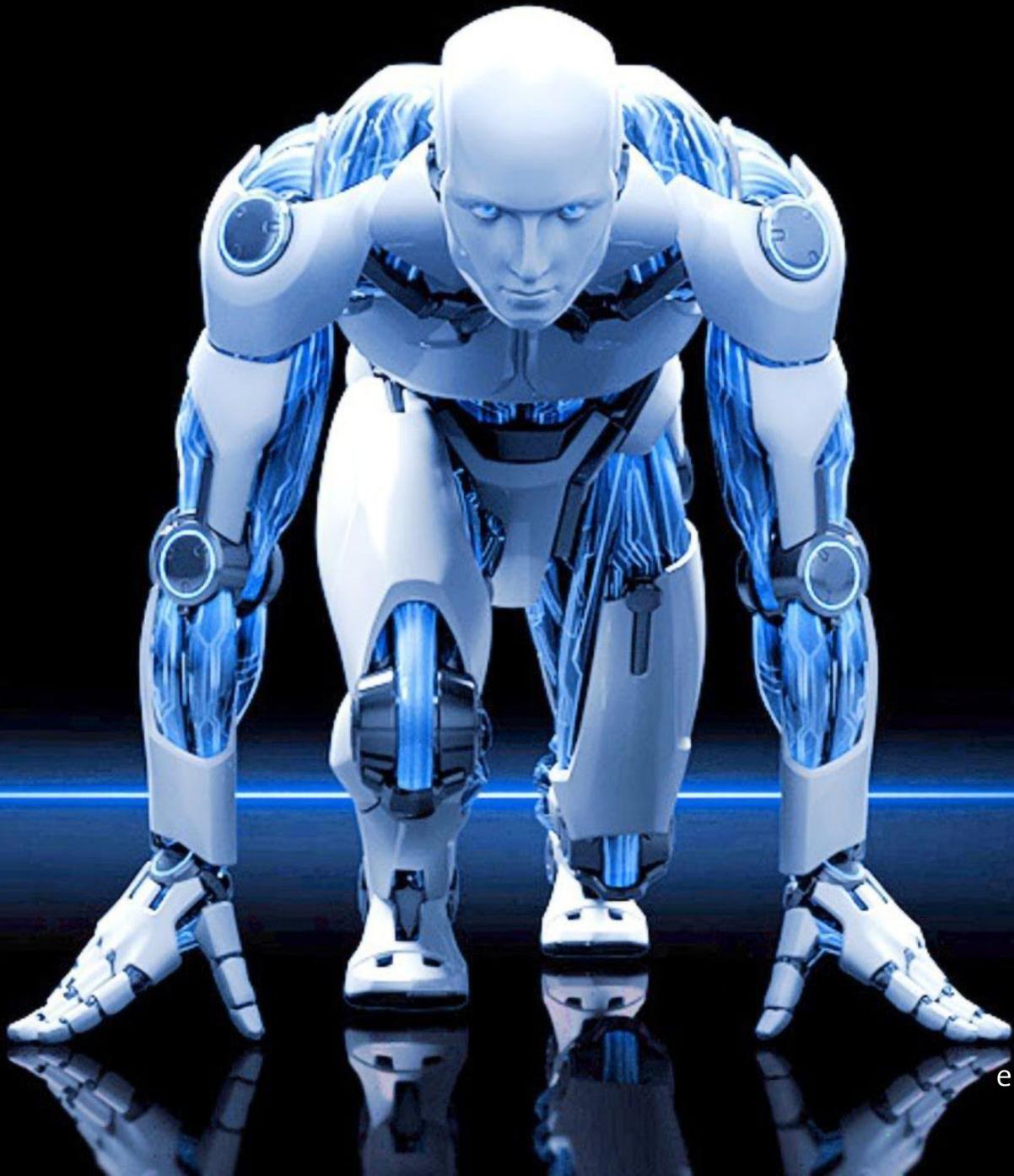


Rapport informatique 2023

Annexe au Bilan annuel



Résumé

En 2023, nous avons progressé dans la modernisation et la rationalisation des systèmes informatiques de l'OEB, en mettant l'accent sur l'optimisation de l'expérience utilisateur, l'amélioration de l'efficacité et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble de nos plateformes numériques. Le présent rapport met en lumière les principales avancées et initiatives entreprises au cours de l'année et témoigne de notre engagement en faveur de l'excellence numérique et de l'innovation.

Nous avons franchi des étapes importantes dans la simplification de notre paysage informatique en éliminant progressivement les systèmes hérités et en mettant en place des outils et des plateformes à l'état de l'art. Ces efforts ont établi les bases d'une infrastructure informatique plus rationalisée, plus efficace et plus sûre, qui répond aux besoins des utilisateurs internes et externes.

L'une des plus grandes réalisations de l'année a été la transformation de l'interface de travail brevets (Patent Workbench) en une plateforme centrale pour notre procédure de délivrance de brevets. Cette plateforme permet une numérisation étendue des flux de travail. Le service d'attribution numérique des dossiers, enrichi de capacités d'intelligence artificielle (IA), a considérablement amélioré l'attribution des dossiers aux examinateurs.

Nous continuons à améliorer les fonctionnalités et les performances d'ANSERA, qui est devenu l'outil de recherche principal de la plupart des examinateurs. L'introduction de Classera et Canopée, de nouveaux outils de classification basés sur l'IA, a permis d'améliorer l'exactitude et l'efficacité de la classification des brevets.

Nous avons appris grâce à notre expérience des services basés sur l'IA que, pour réaliser pleinement le potentiel de celle-ci, il importait de l'intégrer dans les outils de tous les jours. Nous avons constaté que la combinaison de l'expertise humaine et de l'IA produisait de meilleurs résultats en termes de qualité et d'efficacité. L'adoption de l'IA doit donc rester axée sur l'humain.

Cette année a également été marquée par le lancement de nouvelles fonctionnalités au sein de MyEPO Portfolio, notamment une plateforme permettant aux utilisateurs de discuter en direct avec les examinateurs de brevets, mais aussi des méthodes sécurisées d'authentification à deux facteurs. Notre site web externe a été relancé avec une expérience de recherche améliorée et une conception adaptative pour tous les appareils, ce qui marque une étape importante dans notre parcours de transformation numérique.

Nous avons entrepris de moderniser MyFIPS, notre système de gestion des ressources humaines, en améliorant l'expérience utilisateur et en simplifiant les processus. Des améliorations significatives ont été apportées à notre outil de réservation d'espaces de travail, soutenant le projet pilote "Nouveaux modes de travail". Nous avons de plus atteint notre objectif de 98 % de disponibilité des systèmes informatiques et nous avons renforcé nos capacités de reprise après sinistre, assurant ainsi la continuité des activités.

Nos efforts en matière de cybersécurité se sont traduits par la mise en œuvre de solutions d'authentification avancées et par la gestion efficace des vulnérabilités critiques. Nous avons ainsi réaffirmé notre engagement à

protéger nos utilisateurs, notre personnel et nos données pour l'ensemble de nos outils et services.

Plusieurs réalisations importantes ont été accomplies dans le domaine de la coopération informatique, améliorant le support et favorisant l'acquisition de connaissances parmi les offices nationaux de brevets (ONB). Le logiciel Front Office a été mis en œuvre ou mis à niveau dans cinq pays, ce qui leur a permis de moderniser leur système de dépôt. L'outil SEARCH basé sur ANSERA a été adopté dans 27 pays jusqu'à présent, offrant un accès cloud sécurisé à l'information brevets et représentant une alternative moderne à EPOQUE Net. En outre, le portail d'accès unique a été enrichi de nouveaux services, dont un catégoriseur de texte CPC (classification coopérative des brevets) assisté par l'IA pour faciliter l'accès aux informations sur la classification des brevets.

Alors que nous nous engageons sur la voie du Plan stratégique 2028, les leçons tirées du Plan stratégique 2023 nous servent de principes directeurs. L'OEB aspire à un avenir où la transformation numérique ne consiste pas uniquement à adopter de nouvelles technologies, mais à créer un Office plus durable, plus résilient, plus efficace et plus inclusif. En affinant notre approche en ce qui concerne la planification des livraisons, les déploiements techniques, l'intégration de l'IA, la simplification des processus et la gestion des changements, nous visons à façonner un avenir qui répond non seulement aux besoins en constante évolution de nos parties prenantes internes et externes, mais établit également de nouvelles références en matière d'innovation et d'excellence dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Résumé	2
1. Réflexion sur le parcours de transformation numérique du Plan stratégique 2023 pour un Plan stratégique 2028 plus efficace	5
2. Simplifier et moderniser les systèmes informatiques	6
2.1 Procédure de délivrance des brevets et recherche	6
2.2 Améliorer les services en ligne MyEPO	10
2.3 Soutenir les fonctions générales à l'aide d'outils avancés	12
2.4 Modernisation de l'infrastructure informatique	15
2.5 Renforcer la cybersécurité	16
3. Favoriser la livraison de produits et de services de haute qualité	18
3.1 Classification	18
3.2 Gestion des collections relatives à l'état de la technique	18
3.3 Soutenir le système du brevet unitaire	19
4. Coopération dans le domaine informatique	21
4.1 Renforcer le REB	21
4.2 IP5	22
4.3 CPC	23
5. Contribuer à la pérennité sur le long terme	24
5.1 Améliorer la transparence et la gouvernance	24
5.2 Soutenir des processus financiers optimisés	24
6. Franchir une nouvelle étape de la transformation numérique	25

1. Réflexion sur le parcours de transformation numérique du Plan stratégique 2023 pour un Plan stratégique 2028 plus efficace

À la fin de l'année 2022, les objectifs du Plan stratégique 2023 étaient tous sur le point d'être réalisés. La majorité des programmes, projets et initiatives avaient pratiquement obtenu tous les résultats prévus et les avantages escomptés. Parallèlement à un examen complet des avantages réalisés, nous avons poursuivi jusqu'au bout l'exécution du Plan stratégique 2023 au cours de cette dernière année, afin que tous ses objectifs soient pleinement réalisés.

L'une des évolutions les plus significatives du Plan stratégique 2023 a été la numérisation de la procédure de délivrance des brevets. Nous avons réalisé des gains de productivité pour la pré-classification, la classification et la recherche en intégrant l'intelligence artificielle (IA) dans de nouveaux outils. Toutefois, la transformation numérique pour les examens s'est limitée à des changements qui ont permis la continuité de la procédure de délivrance de brevets pendant la pandémie, avec notamment le déploiement de l'interface de travail brevets (Patent Workbench) pour le travail sans papier.

Poser les bases d'une procédure de délivrance des brevets entièrement numérique

En 2023, nous avons commencé à mettre en œuvre de nouveaux outils et de nouvelles initiatives qui ont posé les bases d'un processus d'examen numérique et d'une procédure de délivrance de brevets entièrement numérique. Nos utilisateurs bénéficieront ainsi de produits et de services de meilleure qualité, disponibles dans de meilleurs délais. À titre d'exemple, un nouvel outil d'attribution numérique des dossiers basé sur l'IA fait directement correspondre le contenu d'un dossier avec les compétences de l'examineur. Chaque dossier est ainsi attribué à l'examineur compétent.

Le projet pilote "Nouveaux modes de travail" a continué à façonner notre façon de travailler, d'interagir et de collaborer. Nous avons adapté notre environnement de travail, nos processus et nos systèmes d'entreprise à un modèle de travail hybride.

Nous avons également veillé à ce que notre transformation numérique profite directement à nos utilisateurs lors de leurs interactions avec l'Office. Tout au long de la procédure de délivrance de brevets, ils peuvent interagir avec nous de manière plus efficace, plus transparente et plus rapide grâce aux améliorations apportées à l'ensemble des outils MyEPO. La communication en temps réel, les processus transparents et les contrôles de qualité au sein des outils ont tous contribué à rendre la procédure de délivrance de brevets plus efficace et plus rapide. La sécurité est restée primordiale, avec de robustes mesures, mises en œuvre de manière cohérente pour protéger nos utilisateurs, notre personnel et nos données.

La gestion active des changements fonctionnels a été cruciale. Nous avons aidé les utilisateurs à abandonner les outils existants avant la mise hors service finale. Nous avons soutenu cette démarche en formant les utilisateurs à l'utilisation efficace des nouveaux outils, en communiquant efficacement et en gérant les attentes.

En réfléchissant à notre expérience du Plan stratégique 2023, nous avons identifié les succès, mais aussi les aspects à améliorer. Une stratégie claire,

déclinée en programmes et en projets, a facilité la mise en œuvre initiale et l'engagement du personnel. Cependant, une subdivision trop importante du plan a entraîné des problèmes de gestion, notamment pour la gestion des dépendances.

L'approche de type pipeline pour la réalisation des projets s'est avérée bénéfique pour la transparence et pour l'engagement des parties prenantes. Le fait de se concentrer sur des produits minimum viables nous a permis de trouver des solutions plus rapides et de procéder à des améliorations itératives. Nos premières mises en œuvre de l'IA ont été concluantes, soulignant l'importance d'une intégration de l'IA centrée sur l'humain et d'une orientation claire de l'utilisateur.

La transformation numérique va bien au-delà de simples mises à jour technologiques. Elle implique une approche globale de la simplification des processus et de la gestion des changements fonctionnels. Notre expérience du Plan stratégique 2023 a souligné l'importance non seulement d'introduire de nouveaux outils et de nouvelles initiatives, mais aussi de s'assurer qu'ils sont adoptés. L'accent mis sur l'assistance aux utilisateurs, la mise à niveau des compétences et l'ergonomie joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs.

Dans le cadre de Plan stratégique 2028, nous poursuivons notre parcours de transformation numérique en mettant en œuvre des technologies qui améliorent la qualité, l'efficacité et la productivité – les exigences mêmes qui doivent être maîtrisées pour maintenir notre engagement en faveur de l'excellence. Nos technologies doivent être financièrement et écologiquement durables. Elles doivent garantir la fiabilité, l'agilité et la capacité d'adaptation de notre paysage informatique et doivent pouvoir évoluer en fonction des besoins des utilisateurs.

2. Simplifier et moderniser les systèmes informatiques

En 2023, nous avons mis en place des outils et des plateformes de pointe pour notre activité principale, nos fonctions générales et les utilisateurs externes. Nous nous sommes en outre attachés à renforcer notre infrastructure et la sécurité de l'information. Dans le cadre de ce processus, nous avons mis hors service des solutions obsolètes, ouvrant ainsi la voie à un paysage informatique plus rationalisé et plus efficace.

2.1 Procédure de délivrance des brevets et recherche

Dans le domaine de notre activité principale, nous avons continué à travailler à la création d'une expérience utilisateur transparente en tirant parti des technologies de pointe pour simplifier ou éliminer les interventions manuelles. Notre nouvelle plateforme de back office modulaire a eu un impact direct sur le travail des examinateurs et des agents des formalités, en favorisant la mise en place d'une série de produits et d'outils. Nous avons harmonisé les processus, rationalisé les mesures et modernisé les plateformes afin d'offrir une expérience utilisateur unique et cohérente.

Cette interface a continué à évoluer, devenant le centre de la procédure de délivrance de brevets. À la fin du programme dédié à la procédure de délivrance de brevets, nous avons réussi à numériser 99,5 % des actions de délivrance de brevets. L'interface de travail brevets a été élargie pour inclure les flux de travail restants en matière d'examen et pour intégrer les approbations de qualité délivrées par le président et le responsable hiérarchique pour la recherche et les examens. L'extension de la couverture des flux de travail numériques rationalise le processus et permet d'améliorer la qualité, tout en augmentant l'efficacité par comparaison avec l'envoi de courriers électroniques pour les mêmes actions. Les flux de travail entièrement numérisés nous ont permis d'éliminer plus de 447 000 mouvements de dossiers physiques par an, ce qui s'est traduit par un gain de temps d'environ deux jours par rapport au processus global.

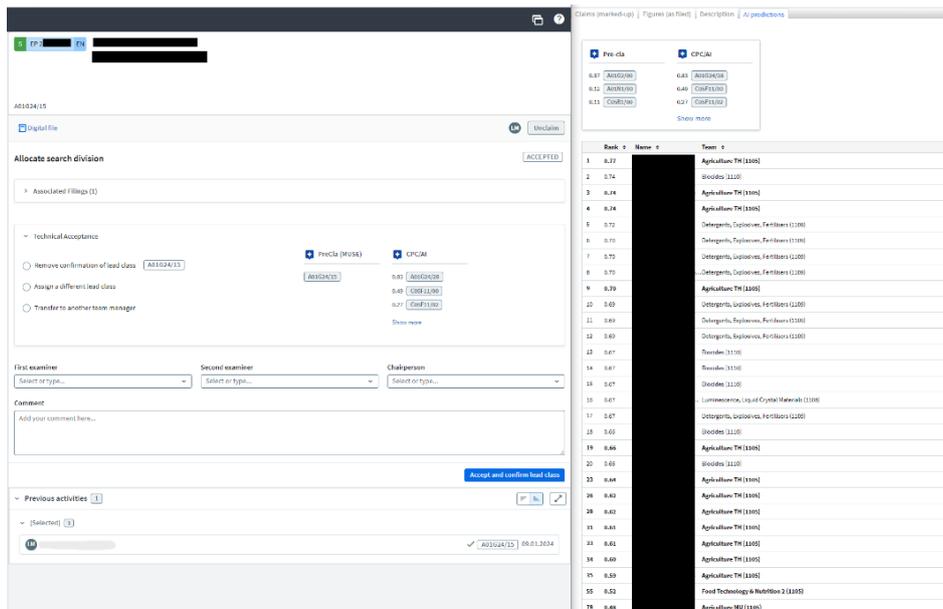
Dans le passé, la répartition et la gestion de la charge de travail de notre activité principale étaient effectuées de différentes manières. L'impact perturbateur de la pandémie a donné lieu à de nombreux processus parallèles qui ont souvent tenté de reproduire les flux de travail manuels antérieurs à la pandémie. Différentes approches et des objectifs différents ont été utilisés pour déterminer la compétence technique des examinateurs et équilibrer la charge de travail. Pour relever ces défis, nous avons mis en place l'outil d'attribution numérique des dossiers, qui fonctionne avec une approche harmonisée et des objectifs clairs. Il est entièrement intégré à l'interface de travail brevets en tant qu'outil unique pour l'attribution des dossiers. L'outil est simple, convivial et adapté aux nouveaux rôles organisationnels. Il offre en outre la flexibilité nécessaire pour la collaboration entre les unités de manière transparente et directe.

En 2023, l'outil d'attribution numérique des dossiers est passé de la phase de prototype à un outil entièrement fonctionnel qui permet d'attribuer le bon dossier au bon examinateur. De nouvelles fonctions, notamment des suggestions de l'IA pour l'attribution et la redistribution des dossiers, ont été mises en œuvre, dont une extension de l'outil pour la procédure d'opposition. L'IA a permis de réduire de 75 % le besoin d'aide manuelle pour le réacheminement des dossiers, ce qui se traduit par une amélioration de la qualité et du respect des délais. Les dossiers qui nécessitent encore une intervention manuelle sont réacheminés et l'outil est continuellement affiné afin d'accroître son exactitude.

L'interface de travail brevets (Patent Workbench) est au cœur de la procédure numérique de délivrance des brevets

Les nouvelles fonctions d'attribution numérique des dossiers contribuent à la qualité et au respect des délais

Figure 1 – Interface d'attribution numérique des dossiers avec capacités d'IA



Source : OEB

Nous avons également ajouté de nouvelles tâches liées à la gestion des données utilisateur à l'interface de travail brevets, notamment : changement de nom, constitution de mandataires, transfert de droits. Un nouvel outil de l'interface de travail brevets permet au personnel d'effectuer facilement des modifications par lots sur plusieurs dossiers. Toutes ces améliorations ont simplifié le travail des agents des formalités et généré des gains d'efficacité grâce à la prise en compte des phases des différentes procédures. La plupart de ces services seront également proposés en ligne aux utilisateurs externes par le biais de MyEPO Portfolio. Le succès de ce nouvel outil a permis de mettre hors service l'ancien outil UFO (Universal Formalities Officer) destiné aux agents des formalités, ce qui a encore simplifié notre infrastructure informatique.

Le Référentiel de fichiers numériques (DFR), à la fois archive numérique pour tous les documents pertinents d'un dossier et outil permettant la collaboration et le partage du travail intellectuel, est un autre élément clé de la structure numérique de notre procédure de délivrance de brevets. Nous avons progressivement étendu le DFR à tous les secteurs de l'organisation et notamment aux équipes juridiques et aux chambres de recours. Chacun a pu ainsi accéder à une source unique de données, sans transferts fastidieux entre les systèmes et avec une plus grande efficacité dans la manipulation des documents. À la suite d'une vaste consultation interne et d'un nombre important d'améliorations relatives à l'ergonomie et aux performances, nous avons pu mettre hors service les anciennes archives numériques (DI+) pour tous les utilisateurs, ce qui a également simplifié notre ensemble d'outils numériques.

Dans le domaine de la publication, nous avons externalisé des services tels que la distribution massive de données, ce qui a permis de réduire les risques et les coûts. Chaque mois, nous distribuons 10 téraoctets de jeux de données de masse à 300 abonnés, leur fournissant des collections de données structurées non confidentielles et normalisées provenant des bases de données internes de l'OEB. En 2023, nous avons également internalisé la production du Bulletin européen des brevets. Créé dès le premier jour et dès la délivrance du premier brevet européen, le Bulletin est le principal support dont dispose l'OEB pour

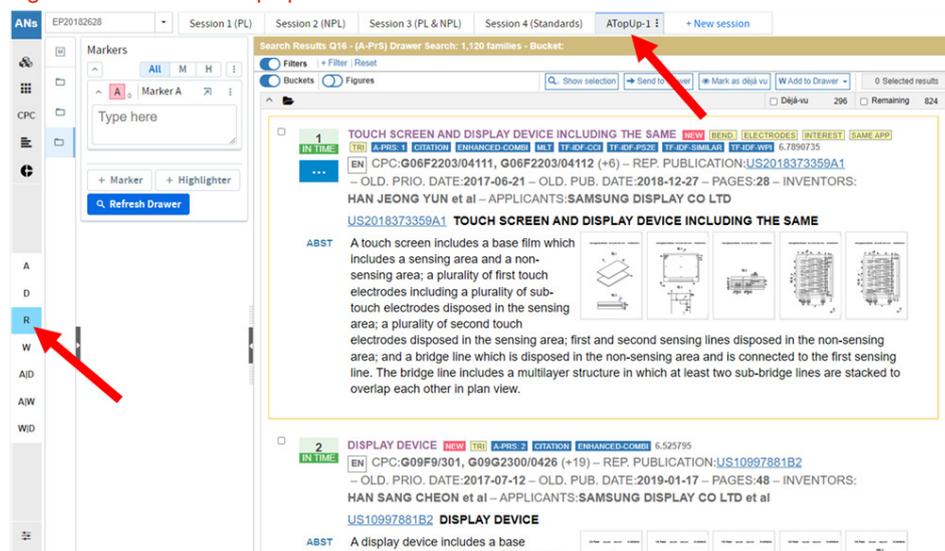
mettre ses décisions à la disposition du public. Il a été publié sous forme imprimée jusqu'en 2004. Depuis 2005, il est publié tous les mercredis au format PDF et compte 6 000 pages qui répertorient les données bibliographiques relatives aux délivrances nouvellement publiées. Depuis la neuvième édition du Bulletin en 2023, nous produisons la version PDF en interne et le contrat avec le fournisseur externe est arrivé à son terme.

La qualité de la procédure de délivrance des brevets commence par une classification et une recherche de haut niveau. Ces dernières années, nous avons intégré les avancées techniques les plus récentes et tenu compte des remarques des utilisateurs pour améliorer continuellement les fonctions d'ANSERA. Cet outil a évolué pour devenir une suite complète, conçue pour aider les examinateurs dans leurs tâches quotidiennes.

En 2023, nous avons continué à nous concentrer sur l'amélioration des performances et sur la facilité d'utilisation d'ANSERA, ce qui nous a permis d'atteindre un taux d'utilisation de 93 %. Pour favoriser son adoption, nous avons introduit un nouveau design de tiroirs afin d'améliorer la gestion des documents pendant les recherches. L'objectif était en outre de faciliter la transition entre l'ancien JViewer et ANSERA Viewer, étape nécessaire avant la mise hors service d'EPOQUE, l'ancien environnement de recherche. La maturité croissante d'ANSERA pour la recherche en texte intégral nous a permis d'abandonner progressivement l'outil X-Full (application permettant d'effectuer des recherches en texte intégral dans des bases de données). Cet outil a finalement été mis hors service en janvier 2024. Notre environnement informatique s'en est trouvé simplifié, et les tâches de recherche et de classification d'ANSERA ont été davantage consolidées.

Améliorer la délivrance des brevets grâce à la suite d'outils ANSERA

Figure 2 – ANSERA TopUp



Source : OEB

Les recherches complémentaires régulières de demandes européennes et PCT en tant qu'état de la technique (en vertu des articles 54(3) et 153(5) CBE) effectuées à la fin de l'examen constituent un élément essentiel de l'assurance qualité dans la procédure de délivrance de l'OEB. Au fil du temps, ANSERA TopUp (ATopUp) a évolué pour mieux répondre aux besoins des examinateurs et a finalement remplacé XTopUp, l'ancien outil de recherche complémentaire. ATopUp offre des résultats classés et des capacités de filtrage et permet aux

examineurs de détecter des droits nationaux antérieurs avant la délivrance, comme l'exige la procédure de brevet unitaire.

Depuis son lancement en 2021, ANSERA Pre-Search a fait l'objet d'améliorations continues, intégrant les derniers développements en matière d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle. Ce nouvel outil améliore la qualité des recherches et des opinions écrites en garantissant l'exécution de la pré-recherche la plus complète et la plus avancée pour chaque recherche. Il fournit une liste classée de documents pertinents, qui peut être filtrée et faire l'objet d'une recherche plus poussée. Les remarques des utilisateurs, y compris des premiers utilisateurs, ont été prises en compte pour la mise en œuvre de ces améliorations. Nous avons pu ensuite supprimer l'ancien outil de pré-recherche pour tous les examineurs.

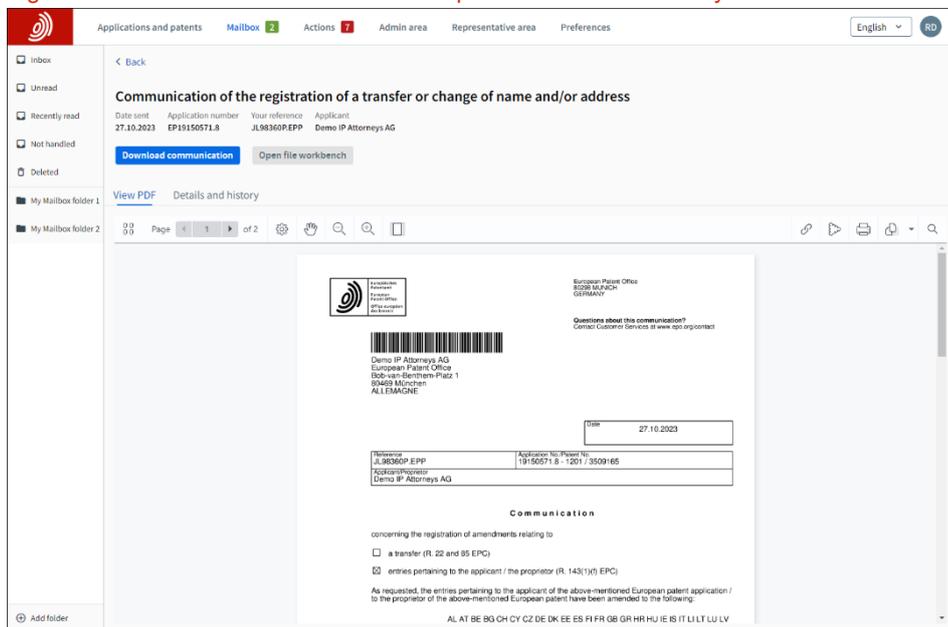
2.2 Améliorer les services en ligne MyEPO

La transformation numérique est un voyage qui commence et se termine avec nos utilisateurs. Dans cette optique, nous nous sommes attachés à améliorer les modes d'interaction avec nos utilisateurs tout au long de leur parcours.

Un aspect essentiel de notre approche au cours de la phase pilote, en vue de faire évoluer les outils externes, consiste à travailler en étroite collaboration avec les utilisateurs pour tester les nouvelles fonctionnalités importantes de MyEPO Portfolio. En 2023, nous avons mené à bien deux essais pilotes et mis les nouvelles fonctionnalités à la disposition de tous les utilisateurs.

Étroite collaboration
avec nos utilisateurs
externes pour
l'amélioration de
MyEPO Portfolio

Figure 3 – Accès aux notifications numériques via la Mailbox de MyEPO Portfolio



Source : OEB

L'une des nouvelles fonctionnalités les plus remarquables lancées en juillet 2023 est l'espace partagé. Cet espace autorise une démarche plus collaborative, non séquentielle, qui permet à la division d'examen et au demandeur de coopérer en temps réel lors des premières étapes de l'examen. Cet alignement précoce et la compréhension qui en découle entre la division d'examen et le demandeur aboutissent à une meilleure qualité. L'introduction de

nouvelles API interentreprises (B2B) permet aux utilisateurs de rationaliser et d'améliorer leurs procédures, à la fois en interne et dans le cadre de leurs interactions avec l'OEB.

Nous avons également lancé les notifications PCT électroniques via la Mailbox de l'OEB pour les agents internationaux et les déposants non européens. Nous avons introduit l'authentification sécurisée à deux facteurs pour accéder à MyEPO Portfolio, au paiement centralisé des taxes et au dépôt en ligne 2.0. Un nouveau service de chargement d'urgence (Contingency Upload Service) a été ajouté pour permettre aux utilisateurs de soumettre des documents urgents par voie électronique si le dépôt en ligne n'est pas disponible.

En novembre 2023, nous avons complété la numérisation de la procédure de délivrance des brevets et ajouté de nouvelles fonctions administratives offrant davantage d'options en libre-service. Ces options incluent notamment un espace dédié permettant aux mandataires de mettre à jour leur inscription sur la liste des mandataires agréés, un accès au portefeuille de demandes pour les administrateurs de sociétés et la possibilité de modifier des demandes. L'authentification à deux facteurs a été étendue à l'ancien système de dépôt eOLF.

Nos utilisateurs adoptent rapidement MyEPO Portfolio et beaucoup accèdent désormais à leurs notifications numériques via la Mailbox très conviviale de l'OEB. En mars, nous avons franchi une nouvelle étape en mettant fin à l'envoi de télécopies. Nous avons également engagé des discussions avec les parties prenantes relativement à notre intention de mettre fin aux dépôts par télécopie d'ici juillet 2024. Grâce à cette suppression progressive des canaux de communication obsolètes, nous continuons à moderniser l'accès à nos services, à simplifier les communications avec les utilisateurs et à favoriser une procédure de délivrance de brevets entièrement numérique et sans papier.

Figure 4 – Adoption des services MyEPO Portfolio



Source : OEB

En 2023, nous avons lancé notre nouveau site web externe, qui propose une expérience de recherche optimisée, des sections d'informations pour les inventeurs et les PME, un portail de transparence et une section "Êtes-vous novice en matière de brevets ?" destinée aux experts non spécialistes des brevets et expliquant les principes fondamentaux de la protection de la propriété intellectuelle. Le nouveau site web a été optimisé pour tous les appareils et joue un rôle essentiel pour notre transformation numérique.

Nous avons remodelé le site en tenant compte des informations issues des enquêtes de satisfaction des utilisateurs, des groupes de discussion, des tests d'utilisation et de nos collègues du service client. Le nouveau site web tient

Le site web remanié offre une meilleure expérience utilisateur et réduit l'empreinte carbone

compte de leurs remarques. La navigation, l'expérience de recherche et l'aspect général du site ont été améliorés. Nous avons également mis en œuvre les meilleures pratiques en coopération avec l'initiative Green IT afin de réduire notre empreinte carbone.

Le nouveau site web de l'OEB est mis à jour à l'aide d'un système de gestion de contenu appelé Drupal. Ce système est également utilisé pour l'intranet, le système de conception et différents sites web internationaux dédiés à la coopération. Cette approche simplifie considérablement notre paysage informatique et permet de partager des fonctionnalités entre les sites. L'ancienne plateforme de gestion de contenu web basée sur Lenya a été mise hors service vers la fin de l'année.

Conformément aux ambitions énoncées dans le Plan stratégique 2023, nous avons continué à nous orienter vers les technologies cloud et cloud-natives et à abandonner les technologies traditionnelles. Dans le cadre de cette transformation, nous avons assuré la migration vers le cloud de notre site web externe remanié et du nouvel Espacenet (qui donne accès à la plus grande collection gratuite de documents de brevets au monde). Cette migration garantit de meilleures performances et une plus grande disponibilité pour tous les utilisateurs.

Nos services en ligne continuent à évoluer en direction d'une simplification des interactions avec l'OEB. Durant l'année écoulée, plusieurs nouveautés ont enrichi la procédure numérique de délivrance des brevets pour plus de 7 200 mandataires. Ces efforts ont été bien reçus par les utilisateurs externes et ont abouti à un taux de satisfaction de 85 % concernant nos outils externes.

2.3 Soutenir les fonctions générales à l'aide d'outils avancés

Nous avons entrepris de numériser non seulement la procédure de délivrance des brevets, mais aussi nos services généraux. En 2023, nous avons commencé à moderniser MyFIPS, notre système de gestion des ressources humaines. Nous avons automatisé et simplifié les processus, en améliorant les outils existants dans des domaines tels que la paie, la santé et la sécurité, afin de réduire la saisie manuelle des données. La première phase de la mise à niveau de MyFIPS a mis en place une interface plus moderne et conviviale, amélioré les fonctions existantes telles que la gestion des congés et des agendas des équipes, et a ajouté de nouveaux services, dont les certificats médicaux et les remboursements. Des services supplémentaires sont progressivement ajoutés.

Nous avons également amélioré l'outil utilisé pour les demandes de remboursement des frais de scolarité en nous basant sur les remarques de nos agents. La procédure de demande est désormais plus simple, avec moins de documents à fournir. Nous avons également révisé la circulaire correspondante pour tenir compte de ces changements. Afin de formaliser notre approche, nous avons mis en place un Comité de simplification des ressources humaines, chargé d'examiner les politiques et les procédures en vue de simplifier la numérisation.

Simplification des processus en vue de la modernisation du système de gestion des ressources humaines

Notre nouvelle plateforme de gestion des documents, qui gère les référentiels de documents administratifs et les flux de travail associés, a été étendue à d'autres secteurs de l'Office en prévision de la mise en place de la nouvelle politique de conservation au 1^{er} janvier 2024. Cette plateforme permet au personnel d'accéder facilement aux connaissances et à l'expertise, même lorsque les créateurs des données ont quitté l'organisation. Des contrôles et des fonctionnalités modernes de gestion de documents facilitent le travail collaboratif grâce à l'échange des idées et au fait de compléter les connaissances passées avec des informations actualisées.

La politique de conservation des documents, établie par une décision du Président, crée un dispositif d'encadrement juridique pour la conservation de tous les dossiers et enregistrements de l'Office. Cette politique vise à trouver un équilibre entre la limitation de la durée de conservation des dossiers, tant papier qu'électroniques, au sein de l'Office, et le maintien des aspects pratiques.

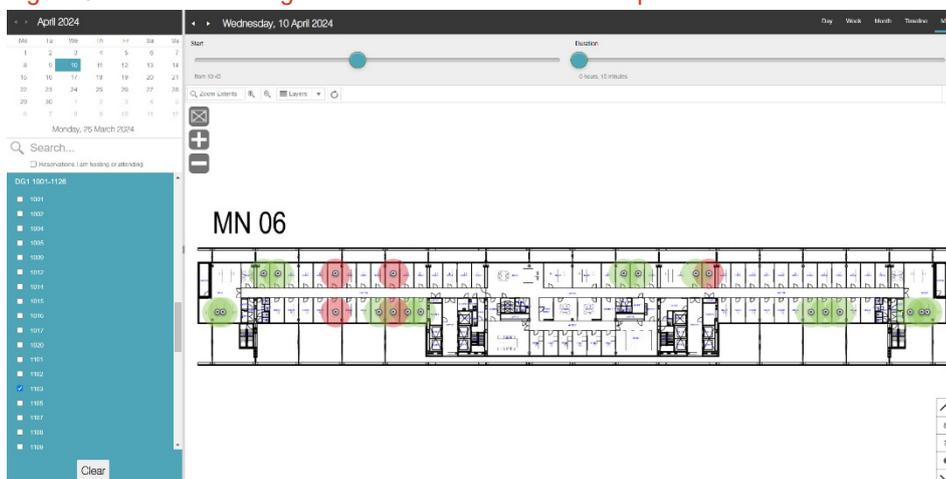
Parallèlement au déploiement de la nouvelle plateforme, nous avons poursuivi la mise hors service des anciens outils de gestion de documents, notamment IBM Lotus Notes Domino, Babylon, Byblos ainsi que les informations stockées dans des lecteurs partagés.

Notre plateforme d'analyse de données a connu une profonde transformation en 2023. Nos équipes technique et métier ont travaillé à la migration de leurs rapports statistiques et de leurs services de données de l'ancien logiciel SAS vers la solution open source WYRM. Pendant 20 ans, SAS a fourni à l'Office des rapports statistiques et des services de données de valeur, mais ces dernières années, le logiciel s'est avéré limité face au traitement de données de plus en plus complexes. WYRM est une puissante plateforme d'analyse utilisée pour récupérer des flux de travail de données. Elle offre une fonction simple d'extraction de données, un stockage évolutif et un traitement distribué, ainsi que la confidentialité du traitement et de la collaboration.

Moderniser les services de données pour améliorer l'informatique décisionnelle et l'analyse

Depuis son déploiement initial, WYRM est devenu l'outil privilégié des analystes de l'Office et permet de traiter différents domaines d'activité. Le portail compte plus de 100 000 visites par mois et est utilisé chaque mois par 6 000 personnes environ. L'ancienne plateforme SAS doit être mise hors service début 2024, ce qui permettra de réaliser des économies de 590 000 EUR par an.

Figure 5 – Vue du voisinage dans l'outil de réservation d'espaces de travail



Source : OEB

Pour soutenir notre modèle de travail hybride, nous avons apporté des améliorations à notre outil de réservation d'espaces de travail, notamment au niveau de l'expérience utilisateur et de la simplification des procédures. Un élément majeur de notre approche a été le regroupement des équipes en différents "voisinages" au sein de nos bâtiments. Nous avons ajouté de nouvelles options à l'outil de réservation des espaces de travail. La réservation d'un espace dans la zone correspondant à une équipe est plus simple et plus rapide. Elle permet de rapprocher les collègues pour la collaboration et le travail en réseau et renforce notre sentiment d'appartenance. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de nos efforts constants d'amélioration des outils et vise à mieux les aligner sur les nouveaux modes de travail et à favoriser l'utilisation durable de l'espace.

Les nouvelles fonctionnalités ajoutées à l'outil de planification des nouveaux modes de travail permettent de trouver et de se connecter avec des collègues présents au bureau, favorisant ainsi les contacts en face à face. L'intégration de cet outil de planification à l'outil de réservation d'espaces de travail permet aux utilisateurs de voir les espaces de travail réservés par les membres de leur équipe. Ils peuvent également afficher les réservations faites par tout collègue les ayant autorisés à voir leurs informations. Les managers ont accès à un tableau de bord qui affiche les réservations d'espace de travail effectuées par leurs équipes au cours des prochains jours. Cette fonction permet d'encourager la collaboration.

Rapprocher les équipes : un outil de réservation amélioré pour une collaboration plus étroite

À la suite de l'accord stratégique entre OpenAI, les créateurs de ChatGPT, et Microsoft en vue d'intégrer leur chatbot d'IA, maintenant MS Copilot, dans la suite Microsoft Office, nous avons rejoint une initiative de préparation. Nous avons soigneusement analysé les utilisations potentielles et invité un groupe d'utilisateurs à tester l'utilité de l'outil pour une série de tâches d'assistance typiques. La suite Microsoft Office restant notre principal outil pour le travail administratif et la collaboration, cette initiative offre une voie prometteuse pour le futur. Elle présente en outre un faible risque en termes de confidentialité des informations et de finalité des modèles, lesquels sont axés sur l'efficacité administrative et une meilleure collaboration.

En 2023, nous avons continué à équiper nos locaux de la technologie nécessaire à une collaboration fluide pour les échanges virtuels, les réunions hybrides et les événements en ligne dans un espace de travail hybride. Un nouvel équipement de visioconférence a notamment été mis en place pour de meilleures réunions hybrides. Nos salles de réunion et de formation disposent désormais d'une technologie moderne, avec caméras autofocus, panneaux multifonctions et de plus grands écrans.

Les visioconférences sont devenues un mode opératoire courant en 2023 pour les procédures orales, avec plus de 6 000 sessions tenues. Les dossiers d'opposition ont représenté 40 % de ces sessions, ce qui témoigne de la forte adoption des visioconférences comme mode standard pour les procédures orales depuis janvier. Les procédures liées aux examens ont représenté 41 %, tandis que le reste des sessions de visioconférence a été consacré aux procédures devant les chambres de recours. Cette modernisation a permis de réduire le nombre de dossiers en suspens depuis la pandémie, a favorisé la transparence du processus décisionnel en permettant aux observateurs d'y accéder facilement et a eu un impact positif sur l'environnement du fait de la réduction des déplacements.

Le Conseil d'administration et ses organes auxiliaires nécessitent des arrangements plus complexes pour leurs réunions. Il est essentiel d'assurer le bon déroulement des opérations pour 150 à 200 participants, mais aussi de répondre aux besoins spécifiques relatifs à l'interprétation et au vote. Après avoir acquis une expérience substantielle avec Zoom pour les réunions en ligne et hybrides et reconnu les avantages technologiques de cette plateforme, nous avons effectué des tests approfondis, affiné la configuration standard et piloté son utilisation pour les sessions du Conseil. Les résultats positifs obtenus nous ont permis de mettre fin à l'usage de l'ancienne technologie KUDO.

2.4 Modernisation de l'infrastructure informatique

Nous avons poursuivi nos efforts en 2023 pour améliorer la disponibilité et la stabilité de nos systèmes informatiques, conscients de l'impact direct que toute défaillance de ces systèmes pourrait avoir sur nos activités et sur notre capacité à fournir des services de haute qualité à nos utilisateurs. À la fin de l'année, nous avons atteint notre objectif de 98 % de disponibilité.

Nous avons également achevé un projet à long terme assurant des capacités complètes de reprise après sinistre. Nous pouvons maintenant basculer les opérations de notre centre de données principal au Luxembourg vers notre centre de données de secours de Munich. En cas de perte catastrophique de nos systèmes informatiques basés au Luxembourg, notre plan de continuité serait activé et le site de Munich démarrerait.

En octobre 2020, nous avons procédé à des tests exhaustifs de nos systèmes de reprise après sinistre. Depuis, notre infrastructure informatique a subi d'importants changements, notamment la mise hors service de l'ordinateur central, le déplacement du centre de données principal au Luxembourg et la mise en œuvre d'une nouvelle solution de stockage. Ces changements ont eu un impact majeur sur nos environnements informatiques.

En février 2023, nous avons effectué un autre test complet de reprise après sinistre, couvrant nos applications clés et notre infrastructure. L'exercice a été couronné de succès et a fourni de précieuses informations pour les tests futurs, qui continueront à être effectués régulièrement.

Un test de reprise après sinistre réussi garantit la continuité de l'activité

La politique cloud de l'OEB a été mise à jour en 2023 pour intégrer les dernières exigences techniques, juridiques, contractuelles et de durabilité, lesquelles s'appuient sur notre expérience des services cloud. Dans le cadre de notre transformation numérique, nous utilisons de plus en plus des services cloud rentables, performants et sécurisés afin de soutenir nos objectifs. Conformément à notre règlement relatif à la protection des données (RRPD), la politique cloud de l'OEB définit un usage approprié et contrôlé des services cloud pendant toutes les phases du cycle de vie et permet de prendre des décisions fondées sur des faits quant à leur utilisation dans des situations spécifiques.

En 2023, nous nous sommes préparés à mettre à niveau les ordinateurs portables de nos collaborateurs afin de leur fournir la technologie la plus récente et d'améliorer la collaboration et les performances. Nous avons également tenu compte du confort et de l'ergonomie. Tout au long de l'année, plusieurs modèles potentiels ont été testés par des techniciens informatiques et

par des utilisateurs bêta (choisis principalement dans notre cœur de métier) et qui se servent quotidiennement des outils liés à la procédure de délivrance de brevets. À partir de leurs remarques et des exigences techniques, deux modèles ont été sélectionnés. Ces tests nous ont permis d'éviter une approche "uniforme" et d'opter pour une solution permettant à chaque collaborateur de choisir le modèle correspondant le mieux à ses préférences. La distribution des nouveaux ordinateurs portables devrait commencer à la mi-2024.

Nous avons effectué une série de tests pour nous assurer que nos logiciels et nos outils fonctionnent parfaitement avec Windows 11 sur les nouveaux ordinateurs portables. Ces tests ont été automatisés dans la mesure du possible et complétés par des tests manuels réalisés par les équipes en charge des produits. Tous les tests se sont déroulés parfaitement, ce qui nous permet de penser que le déploiement se fera sans heurts, tout comme la mise à niveau du système d'exploitation sur les machines qui seront remplacées ultérieurement.

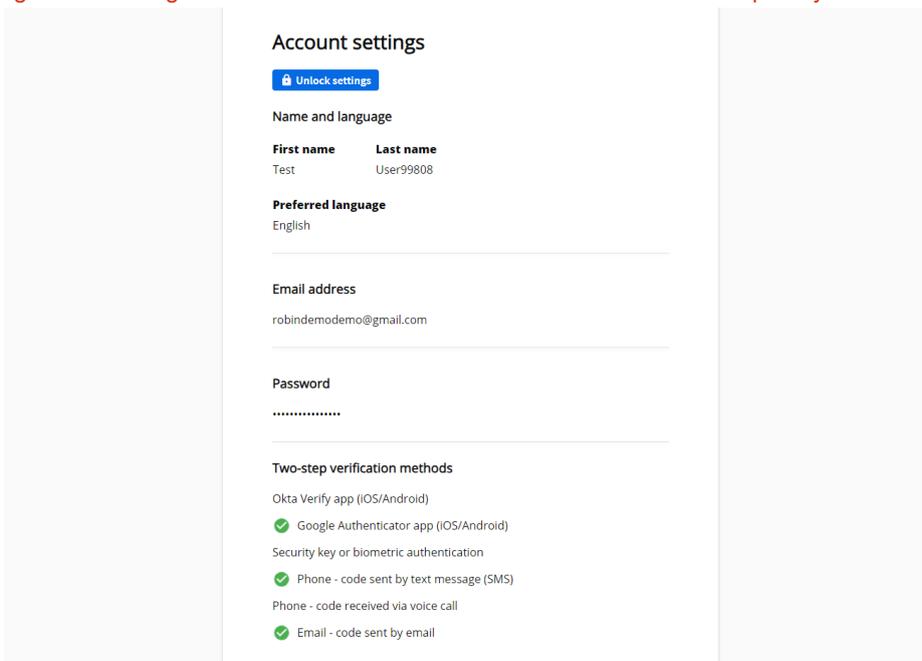
2.5 Renforcer la cybersécurité

À l'OEB, nous accordons la priorité aux niveaux les plus élevés de sécurité de l'information afin de protéger nos utilisateurs, notre personnel et nos données dans tous nos outils, y compris ceux de la procédure de délivrance de brevets, des services d'entreprise et de la communauté des utilisateurs de l'OEB.

En 2023, nous avons amélioré notre solution d'authentification utilisateur avec la gestion automatisée du cycle de vie des identités et un contrôle d'accès à base de rôles. Nous avons également mis à la disposition des utilisateurs externes des fonctions en libre-service, avec de nouveaux moyens d'authentification en ligne allant au-delà de l'utilisation de cartes à puce. Ces fonctions ont été étendues à tous les systèmes en ligne concernés, y compris les anciens systèmes, ce qui permet aux utilisateurs externes d'abandonner les cartes à puce, lesquelles ne seront plus émises après le 1^{er} janvier 2024. La nouvelle méthode d'authentification à deux facteurs (premier facteur : adresse électronique et mot de passe, deuxième facteur : autre méthode d'authentification) est plus sûre que la carte à puce, plus simple et plus souple.

Nouvelles fonctions
d'authentification en
ligne pour les
utilisateurs externes
de nos systèmes
nouveaux et anciens

Figure 6 – Configuration de l'authentification à deux facteurs via le compte MyEPO



Source : OEB

Au début de l'année, nous avons mis notre personnel à l'épreuve avec deux simulations d'hameçonnage, afin d'évaluer leur capacité à identifier les cyberattaques. 2,1 % et 7,3 % des destinataires du message se sont fait piéger et ont divulgué leurs informations d'identification. Toutefois, la majorité des utilisateurs ont fait preuve d'un niveau élevé de sensibilisation et ont été capables d'identifier et de signaler les messages suspects. Ces résultats soulignent l'importance de nos efforts continus pour lutter contre la cybercriminalité par la communication, les campagnes d'éducation et les simulations d'hameçonnage. Nous mettons l'accent sur l'amélioration des connaissances du personnel en matière de sécurité informatique, de sécurité physique et des politiques associées.

Nous avons également progressé dans l'amélioration de notre système de signalement et de gestion des incidents de sécurité, afin de réduire nos temps de réponse et d'accroître la traçabilité des incidents. Nos capacités ont été mises à l'épreuve lorsqu'une faille critique a été découverte dans la bibliothèque de traitement d'images WebP, très largement utilisée. Cette vulnérabilité constituait une menace sérieuse, car elle permettait aux attaquants de prendre le contrôle de systèmes informatiques et d'accéder à des données sensibles. En réponse, nos experts informatiques ont rapidement mis à jour tous les ordinateurs portables de l'OEB et les applications concernées, garantissant ainsi l'intégrité de nos données et de nos systèmes.

Nous avons en outre continué à tirer parti de notre expérience de sécurisation des applications cloud et de l'infrastructure, en investissant dans des solutions innovantes de confidentialité et de chiffrement. L'Office conserve ainsi le contrôle total des données qui lui sont confiées, même lorsqu'elles sont stockées dans le cloud.

3. Favoriser la livraison de produits et de services de haute qualité

L'OEB est déterminé à améliorer la procédure de délivrance des brevets en fournissant des outils informatiques robustes, conviviaux et fiables. Conformément à cet engagement, nous avons mis hors service l'application CASE devenue obsolète et introduit une nouvelle solution moderne. Les agréments de qualité émis par le président et le supérieur hiérarchique en matière de recherche et d'examen ont été intégrés dans l'interface de travail brevets, laquelle continue à évoluer pour devenir la plateforme centrale de toute la procédure. Ce changement a considérablement amélioré la convivialité de nos outils et enrichi l'expérience utilisateur grâce à une interface cohérente pour la gestion des charges de travail entrantes.

3.1 Classification

En 2023, nous avons réalisé des avancées significatives avec Classera et Canopée, nos nouveaux outils, sur l'ensemble des tâches de classification. Le nouvel ensemble intégré de fonctions de classification, assisté par des capacités d'intelligence artificielle, est désormais au point et a été adopté par les utilisateurs en prévision du remplacement des anciens outils.

Notre moteur interne de pré-classification basé sur l'IA, qui traite les demandes entrantes dans les trois langues officielles, a été affiné afin d'améliorer les performances. Classera et Canopée ont été dotés de fonctionnalités permettant d'attribuer des symboles de classification aux documents. L'IA propose des symboles de classification qui peuvent ensuite être directement approuvés par l'examineur. Nous avons également mis en œuvre une classification entièrement automatique dans le champ Y02/Y04 et pour un nombre limité de scénarios spécifiques, par exemple lorsque les propositions externes et les propositions internes générées par l'IA correspondaient. Nous avons exploré plus avant l'assistance de l'IA dans le cadre du travail de reclassification, afin d'améliorer la cohérence et le respect des délais, et de garantir la qualité.

Classera et
Canopée : le futur des
outils de classification
avec capacités d'IA

Compte tenu des progrès réalisés dans la modernisation de l'écosystème de recherche et de classification, et de sa consolidation autour d'ANSERA, nous prévoyons de mettre hors service les anciens outils de classification début 2024.

3.2 Gestion des collections relatives à l'état de la technique

Une partie de nos efforts pour améliorer la qualité et l'efficacité repose sur notre capacité à exploiter la mine d'informations que représente l'état de la technique publié dans de nombreuses langues différentes. En 2022, nous avons mis en place un nouveau moteur de traduction automatique interne capable de traduire en anglais, depuis différentes langues, des documents non publiés, améliorant ainsi les résultats de pré-classification et de pré-recherche. En 2023, nous avons étendu nos capacités de traduction automatique à de nouvelles langues telles que le russe, le coréen et l'espagnol. Cette extension porte à 56 le nombre total de paires de langues utilisées dans le processus de traduction, contre 32 en 2019. Tous les examinateurs de l'OEB peuvent désormais

accéder à 99 % des données de brevets en texte intégral dans nos bases de données.

Début 2023, nous avons introduit une plateforme informatique puissante et polyvalente appelée EPyQUE pour tous les utilisateurs de l'OEB. EPyQUE est utilisée pour de multiples tâches, dans différents domaines, notamment le prototypage d'applications, l'accès sécurisé aux systèmes les plus pertinents de l'OEB, l'exploration et l'analyse approfondies de l'état de la technique et des données, les contrôles de qualité et la transformation du contenu.

Intégrée à la nouvelle plateforme analytique de l'OEB, EPyQUE a été largement utilisée par les équipes du BIT. Elle a fourni une assistance à plusieurs départements pour leurs activités régulières, notamment les départements Gestion des données sur l'état de la technique et Science des données. EPyQUE a également été utilisée comme plateforme de support dans d'autres domaines, tels que l'Unité de l'économiste en chef, afin de répondre à des besoins spécifiques.

3.3 Soutenir le système du brevet unitaire

En 2023, nous avons continué à soutenir les États contractants dans leurs activités de mise en œuvre et de promotion du dispositif de brevet unitaire. Nous avons notamment fourni une aide financière pour l'adaptation des systèmes informatiques nationaux et la traduction des produits de communication de l'OEB. La plateforme d'échange pour le brevet unitaire déjà mise en place joue un rôle important pour faciliter l'échange d'informations entre les États contractants et l'OEB.

Faire progresser le système du brevet unitaire : assistance et améliorations informatiques

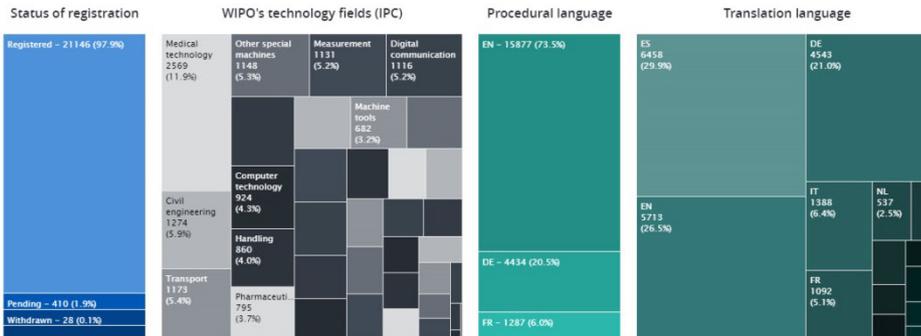
Figure 7 – Tableau de bord de la demande de brevets unitaires

Requests for unitary effect

Last updated 07.3.2024

This dashboard shows the location of patent proprietors; the status and evolution of their **requests for unitary effect**; the technology fields (IPC) to which their patents relate; as well as the language in which their European patents were published and subsequently translated. Click on any block or map location to customise your display. The **35 technology fields** are those defined by WIPO and as used in the **Patent Index**. The uptake rate is the percentage of requests received with respect to European patents granted in 2023, including when the display relates to any one technology field. [The data on "Top 25 proprietors" is updated only monthly and is not interactive.]

Requests received	Uptake Rate cumulative 2023-24
21 598	18.1%
Registered Unitary Patents	Uptake Rate 2023
21 146	17,5%



Source : OEB

En prévision du lancement du brevet unitaire, nous avons procédé aux adaptations nécessaires de nos systèmes informatiques afin d'assurer les échanges de données et les mesures transitoires. Ces mesures ont inclus le traitement des demandes d'effet unitaire anticipées et des demandes visant à différer la publication de la décision de délivrance jusqu'au début de la période "sunrise". Le Registre européen des brevets a été étendu pour intégrer le Registre du brevet unitaire et pour inclure les données relatives à la procédure et à la situation juridique aux demandes de brevet à partir du moment où l'effet unitaire a été demandé. Parallèlement, diverses améliorations et extensions ont été mises en œuvre, notamment l'introduction d'informations sur les certificats complémentaires de protection (CCP) pour les brevets unitaires. Nous avons également introduit une nouvelle icône dans la liste des résultats de recherche d'Espacenet qui indique les brevets pour lesquels l'effet unitaire a été demandé ou enregistré, ainsi que la date correspondante. Les utilisateurs peuvent cliquer sur l'icône pour accéder directement au Registre du brevet unitaire.

Après le lancement du système du brevet unitaire le 1^{er} juin 2023, nous avons publié un tableau de bord présentant les principales sources de demandes d'effet unitaire et les communautés technologiques dans lesquelles ces brevets sont classés par l'OEB. Le tableau de bord est mis à jour quotidiennement avec les données de notre flux de travail interne et permet ainsi de voir immédiatement l'intérêt des demandeurs pour les brevets unitaires.

4. Coopération dans le domaine informatique

Veiller à ce que nos partenaires bénéficient d'un système européen des brevets robuste et accessible demeure l'une de nos plus importantes priorités. En 2023, nous avons continué à nous concentrer sur l'amélioration du portefeuille de coopération informatique grâce à des initiatives nouvelles et actualisées qui favorisent l'innovation, en particulier en ce qui concerne l'expérience utilisateur relative aux outils et aux services.

4.1 Renforcer le REB

Le programme de coopération informatique du Plan stratégique 2023 a atteint son objectif pour 2023. Les équipes ont été réorganisées et renforcées pour soutenir la mise en œuvre pratique de projets au sein des offices nationaux des brevets (ONB) des États membres participants. Les activités de perfectionnement des connaissances et de soutien technique ont été consolidées.

L'une des principales réalisations a été le lancement réussi de Front Office dans cinq pays (Grèce, Islande, Lituanie, Macédoine du Nord et Espagne), avec près de 10 000 dépôts effectués à l'aide de ce logiciel. Plusieurs autres pays préparaient leurs projets de mise en œuvre. Parallèlement, nous avons commencé à déployer Front Office 2.0 dans l'ensemble des pays réalisant cette mise en œuvre. Cette version introduit des fonctions supplémentaires pour les utilisateurs et pour les ONB, mais aussi des améliorations significatives en termes de sécurité, de stabilité et de maintenabilité.

L'adoption de Front Office permet aux ONB de planifier la mise hors service du système eOLF, vieux de plusieurs dizaines d'années, dont la maintenance est devenue complexe, tant sur le plan matériel que logiciel. Son remplacement est un objectif important pour les prochaines années.

Plus de 1 000 utilisateurs dans 27 pays ont commencé à utiliser quotidiennement l'outil SEARCH basé sur ANSERA ou ont participé au projet pilote. Basé sur l'outil ANSERA de l'OEB, et mis à jour pour tirer parti de la technologie cloud, SEARCH bénéficie d'un riche ensemble de fonctionnalités, d'une mise en œuvre évolutive et sécurisée et d'un parcours d'amélioration continue. Basé sur le cloud, SEARCH offre un accès rapide aux bases de données sur les brevets publiés et aux bases de données commerciales et non liées aux brevets. Il a évolué au fil du temps, notamment sur le plan de la sécurité, et offre désormais les capacités nécessaires pour remplacer EPOQUENet.

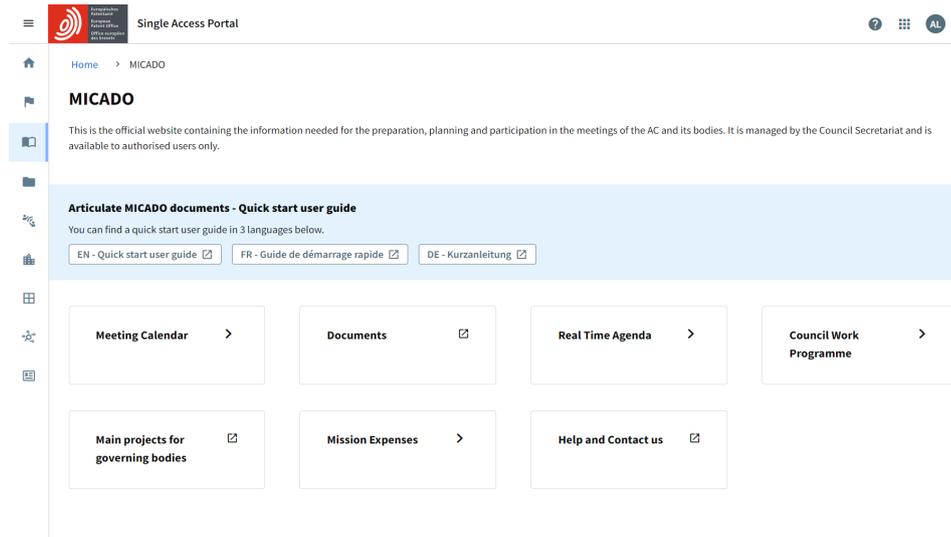
SEARCH : l'outil cloud qui apporte de la valeur aux ONB

Le groupe de travail sur la qualité des données a continué à tirer parti de la plateforme de transfert de données, établissant des échanges avec la République tchèque, le Danemark, l'Italie, Malte, Saint-Marin et la Türkiye pour faciliter la transmission de données de haute qualité sur l'état de la technique. Au total, ce travail représente l'ajout et l'intégration d'environ 450 000 nouveaux documents dans notre collection de données sur l'état de la technique. L'automatisation de ce flux et la normalisation de la structure des données ont également contribué à améliorer la qualité.

Le portail d'accès unique a été amélioré. C'est désormais un centre d'information très performant offrant des méthodes rapides et sécurisées de formation et d'échange d'informations entre les ONB et l'OEB.

Nous avons procédé à une refonte de MICADO, le système utilisé depuis le milieu des années 90 pour accéder aux documents du Conseil d'administration, et nous l'avons intégré au portail d'accès unique. Outre l'accès aux archives de tous les anciens documents et des nouveaux documents publiés et le suivi des ordres du jour, la version actualisée de MICADO offre des capacités de recherche sophistiquées et un filtrage innovant des documents.

Figure 8 – Accès à MICADO via le portail d'accès unique



Source : OEB

La sécurité de l'information et les solutions cloud sont devenues une partie essentielle de notre travail en matière de coopération informatique. En 2023, les ONB ont poursuivi leurs efforts d'harmonisation et d'échange de connaissances sur ces sujets en mettant l'accent sur la mise en œuvre de fonctions de sécurité pour l'outil SEARCH basé sur ANSERA et en explorant d'autres projets liés à la sécurité.

4.2 IP5

Les responsables des cinq principaux offices de propriété intellectuelle (l'OEB, l'Office des brevets du Japon, l'Office coréen de la propriété intellectuelle, l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de Chine et l'Office des brevets et des marques des États-Unis) regroupés sous le nom d'offices IP5, se sont rencontrés en juin 2023 à l'occasion de leur 16^e réunion annuelle. L'accent a été mis sur le rôle que peuvent jouer les offices IP5 pour répondre au changement climatique grâce à un système de PI accessible et inclusif.

Discussions avec les offices IP5 sur les nouvelles technologies émergentes et sur une feuille de route pour l'IA

Passant en revue les initiatives et les développements en cours de la coopération IP5, les responsables ont approuvé les progrès réalisés par les projets des groupes de travail IP5, notamment la mise en place d'une feuille de route IP5 sur les nouvelles technologies émergentes/l'intelligence artificielle (NTE/IA), les efforts d'harmonisation des exigences en matière de signature électronique, de formats et de dessins, et la recherche d'un système de cession mondiale.

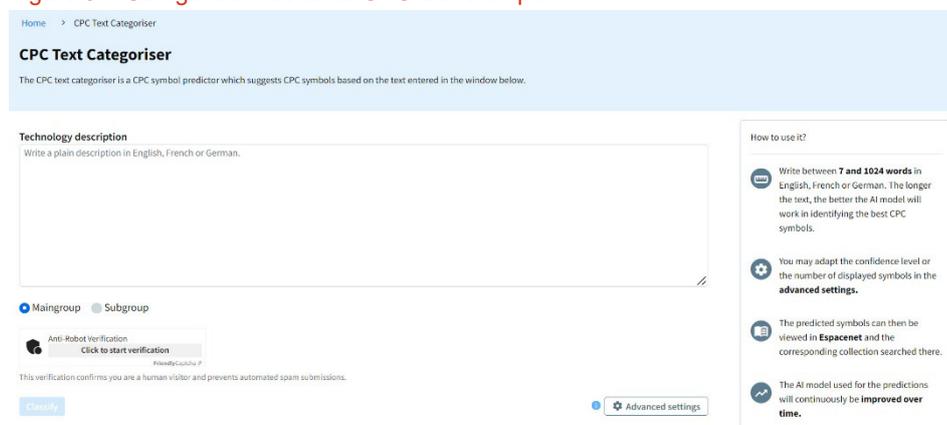
4.3 CPC

L'OEB et l'USPTO ont créé ensemble la classification coopérative des brevets (CPC) il y a plus de dix ans, et trente-huit offices de brevets nationaux ou régionaux l'utilisent aujourd'hui. La plupart des brevets publiés aujourd'hui sont indexés à l'aide de ce système, qui compte plus de 250 000 symboles de classification. L'utilisation appropriée de ces éléments peut grandement améliorer la précision des recherches de brevets.

En novembre 2023, nous avons introduit un nouveau catégoriseur de texte basé sur l'IA permettant de trouver des termes pertinents dans l'ensemble de la CPC. Ce prédicteur de symboles en ligne rend le système CPC plus accessible. À partir de textes en anglais, en français ou en allemand, il peut retourner instantanément les symboles CPC appropriés.

Un nouvel outil d'IA publiquement accessible prédit instantanément les symboles CPC en fonction du texte

Figure 9 – Catégoriseur de texte CPC alimenté par l'IA



Source : OEB

Les symboles CPC prédits sont affichés avec leurs parents correspondants dans le système CPC. En cliquant sur les symboles suggérés, les utilisateurs peuvent accéder à Espacenet et y rechercher tous les documents ayant la même classification. Des paramètres avancés permettent aux utilisateurs d'adapter le niveau de confiance souhaité et d'afficher les dates de révision des symboles prédits.

La classification CPC est un élément clé de la qualité et de l'efficacité de la procédure de recherche et d'examen. Elle aide les examinateurs, les chercheurs de brevets, les inventeurs et les innovateurs à accéder facilement aux informations dont ils ont besoin et à les comprendre, parmi quelque 69 millions de documents. En proposant des services de classification innovants, nous facilitons la procédure de demande de brevet et nous répondons aux besoins des inventeurs et des innovateurs.

5. Contribuer à la pérennité sur le long terme

En 2023, nous avons organisé notre premier CodeFest public, axé sur une question cruciale : la réduction des déchets plastiques. Notre objectif était de rendre plus largement disponibles les connaissances brevetées sur les plastiques écologiques et de promouvoir l'innovation favorisant l'économie circulaire et la préservation de nos écosystèmes. En conformité avec les objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier l'objectif 12, le CodeFest a invité les participants à développer un modèle d'intelligence artificielle capable d'identifier automatiquement les brevets liés aux plastiques écologiques. L'événement a attiré un groupe diversifié de participants d'origines et de nationalités différentes, qui ont participé à des semaines de codage. Un panel de l'OEB composé d'experts du développement durable, de l'informatique et de l'intelligence artificielle a sélectionné les finalistes. Cet événement témoigne de l'engagement de l'OEB à exploiter la technologie numérique pour promouvoir la durabilité environnementale.

De plus amples informations sur les efforts de durabilité de l'OEB dans le domaine des techniques de l'information et de la communication sont présentées dans le rapport environnemental 2023.

CodeFest 2023 :
exploiter l'intelligence
artificielle pour réduire
les déchets plastiques
et promouvoir le
développement
durable

5.1 Améliorer la transparence et la gouvernance

Des audits ISO externes ont été réalisés en 2023. Les résultats ont réaffirmé la mise en œuvre performante des meilleures pratiques, conformes aux normes internationales. Les audits ont également reconnu officiellement notre système de gestion intégré (IMS) pour son approche de gestion globale, axée sur l'amélioration continue.

Un an après avoir obtenu la certification ISO 27001 relativement à la gestion de la sécurité de l'information, nous avons brillamment réussi notre premier audit de suivi. Cet audit avait pour objectif de s'assurer de notre conformité continue avec les exigences de la norme et de l'efficacité permanente de notre système de gestion de la sécurité de l'information. Au cours de l'audit, l'auditeur a examiné la documentation du système de gestion de la sécurité de l'information, s'est entretenu avec le personnel clé et a évalué nos processus de gestion des risques.

Nous restons attachés aux normes les plus élevées de gestion de la sécurité de l'information et nous donnons la priorité à la sécurité de l'information pour l'ensemble de nos outils, afin de protéger nos utilisateurs, notre personnel et nos données.

5.2 Soutenir des processus financiers optimisés

À la suite de l'approbation de la budgétisation par activité pour toutes les dépenses externes, nous avons apporté les modifications nécessaires à nos systèmes financiers afin de mettre en place cette approche pour le budget 2024. Avec l'introduction d'un nouveau concept de planification, le Plan des dépenses externes (EEP) basé sur l'activité, nous avons amélioré le processus de gestion budgétaire et posé les bases d'un reporting budgétaire intégré, exploitant les données de nos systèmes financiers et

Systèmes financiers
transformés :
introduction de la
budgétisation par
activité pour une
gestion budgétaire
rationalisée

d'approvisionnement et de SAP Analytics Cloud. En avril 2023, la solution remaniée a été mise en service et le premier cycle de planification budgétaire pour le CA50 a été officiellement ouvert aux entrées basées sur le nouveau concept de planification.

La refonte de la solution de planification budgétaire a non seulement intégré une structure de comptes rationalisée, mais a également apporté des améliorations importantes en termes d'expérience utilisateur et de performance. Les capacités de reporting financier ont été améliorées afin de fournir un aperçu plus complet de l'exécution du budget en 2024. Nous avons fait un grand pas en avant vers la transparence financière, en permettant à toutes les unités d'indiquer l'objet des dépenses et de contrôler de manière cohérente leur consommation budgétaire.

En outre, nous avons lancé un projet pilote pour notre procédure d'achats avec un nouvel outil (iValua) qui inclut un portail d'achats pour les fournisseurs. L'introduction de ce portail constitue une première étape vers une procédure d'achat numérique commune, qui assurera une communication, une collaboration et une coopération optimisées entre l'OEB et ses fournisseurs. Les fournisseurs peuvent l'utiliser pour mettre à jour leurs informations et leurs coordonnées, consulter les contrats existants ou modifiés et finaliser le processus contractuel à l'aide de signatures numériques.

À l'avenir, le nouveau budget basé sur les activités nous permettra de relier les requêtes de sourçage au budget approuvé, ce qui augmentera la précision du plan d'achats.

6. Franchir une nouvelle étape de la transformation numérique

La technologie a transformé notre façon de travailler et d'interagir. Elle multiplie notre capacité à nous adapter à un environnement changeant et à faire preuve de flexibilité. Elle facilite également la collaboration entre le personnel, les utilisateurs et les autres parties prenantes. Appliquée aux processus rationalisés de délivrance de brevets ou d'assistance, elle peut accroître notre efficacité et notre productivité.

La technologie permet à l'Office de traiter facilement de grandes quantités d'informations et contribue à la réalisation de notre objectif, qui est d'améliorer encore la qualité de nos produits et de nos services. En tirant parti des technologies appropriées, nous pouvons analyser les tendances et les éclairages du marché et mieux préparer pour l'avenir le personnel et les utilisateurs.

Dans le cadre du Plan stratégique 2023, nous avons établi de solides bases pour la transformation numérique de notre organisation, ce qui nous a permis d'obtenir des résultats tangibles et d'apporter une réelle valeur. Nous avons rationalisé les processus, amélioré l'efficacité et encouragé l'innovation dans différents domaines. Cependant, notre vision va bien au-delà de ces réalisations.

Dans cadre du Plan stratégique 2028, nous sommes déterminés à poursuivre notre parcours de transformation numérique, en recherchant des solutions modernes et en concrétisant notre engagement en faveur de l'amélioration continue. Nous allons mettre hors service les anciens systèmes et les anciennes plateformes et les remplacer par des outils plus modernes et de meilleure qualité.

Plan stratégique 2028
– poursuivre
l'amélioration continue

Dans le cadre de la coopération informatique, nous allons renforcer notre collaboration au sein du réseau européen en matière de brevets, en travaillant ensemble encore plus étroitement. En unissant nos forces, nous pouvons exploiter la puissance de nos connaissances et de notre expertise collectives pour relever des défis communs. Alors que le rythme des changements continue à s'accélérer, il est vital que nous nous soutenions mutuellement afin de nous adapter et d'assurer la croissance.